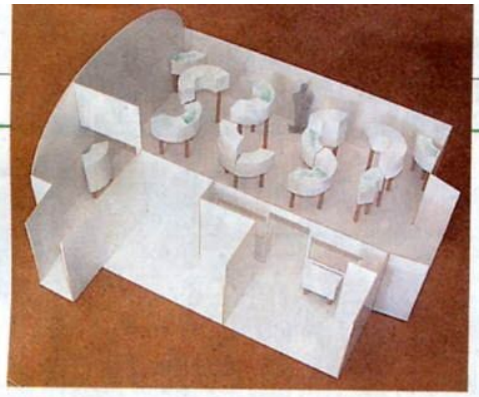

◀ Pour le montage de son projet, Christian Poumeyrol a réalisé cette maquette au 1/20e de son futur musée du Jouet.

Christian Poumeyrol réalise lui-même tous les travaux d'aménagement. ▼

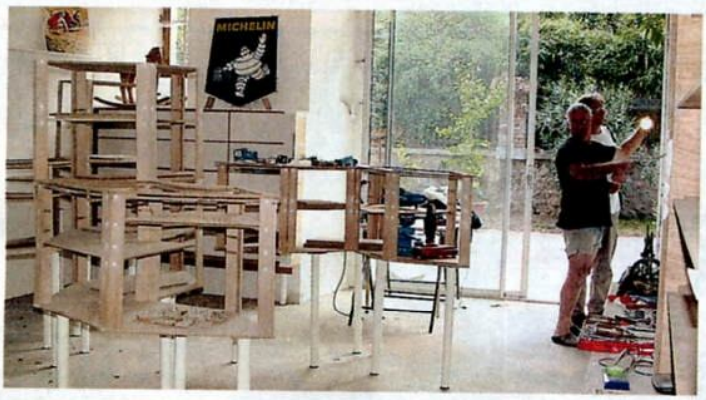

Christian Poumeyrol : bientôt un musée du Jouet

Créateur et designer formé à l'Ecole des Beaux-arts, Christian Poumeyrol a fabriqué de nombreux objets en petites séries avec une prédilection pour les jouets : autos, robots, marionnettes, oiseaux... en bois et en résine. Parallèlement à ses activités professionnelles, il alimentait sa collection de jouets anciens. Quelque 4 000 pièces illustrant un siècle de production industrielle du monde entier composent aujourd'hui cette collection bientôt accessible au public : *"Pourquoi tu ne montes pas un musée ?" est la traditionnelle question à laquelle je devais répondre sitôt que quelqu'un voyait ma collection ! J'ai longtemps hésité. Les astreintes et contraintes me rebutaient. Et puis le désir d'exposer, de faire partager et découvrir ces jouets, les Battery Toys en particulier, que beaucoup ne connaissent pas, emporta ma décision.*

A son domicile

Le projet d'un musée pour vivre notre passion a mûri, avec mon épouse qui tient pour quelques mois encore un bazar de jouets, et pour améliorer nos revenus à la retraite. Nous disposions à domicile d'un local de 70 m2, ce qui constituait déjà un bon début. Puis il a fallu entamer les démarches administratives pour la mise en conformité du lieu. Les pompiers délivrent des informations et apprécient le respect des normes de sécurité avant d'établir un rapport. Les services communaux sont chargés des vérifications avant signature des autorisations par le maire (lire notre encadré "Normes pour l'accueil du public").

Ouverture prévue au printemps 2008

Nous avons alors commencé les travaux d'aménagement du musée tout en nous organisant en SARL, structure juridique exonérée de charges sociales et de taxe professionnelle pendant cinq ans, et soumise à l'impôt sur les sociétés à hauteur de 15 % des bénéfices. Dans les statuts, nous avons veillé à bien définir toutes les activités prévues : atelier de restauration et comptoir de vente de jouets anciens et actuels, espace de projection, bibliothèque, bourse d'échanges, éditions de photos, cartes postales et plaquettes, sans oublier la buvette. Les collectivités locales sont intéressées par notre démarche, mais les dossiers doivent être bien étayés pour espérer des aides. Les méandres administratifs sont nombreux et les subventions tardent toujours à venir. Il ne faut donc pas les attendre pour concrétiser un projet et établir un échéancier. En ce qui nous concerne, après 14 mois de préparation, notre musée ouvrira au printemps 2008".

Le musée de l'Absinthe : SARL et indépendance...

Comme beaucoup de collectionneurs, Marie-Claude Delahaye a tout d'abord été intriguée par un objet découvert aux puces. En l'occurrence une cuillère à absinthe. Absinthe... le mot est sulfureux et l'idée de cet alcool interdit, censé rendre fou, aiguise la curiosité de cette universitaire.
Le sujet la passionne et sa collection s'étoffe aussi bien d'objets que de documents, d'eaux-fortes, de tableaux liés à l'absinthe.
En 1983, Marie-Claude publie *L'absinthe, histoire de la fée verte*, un ouvrage de référence qui actualise le sujet resté ignoré depuis 1908. D'expositions temporaires en conférences, germe l'idée de la création d'un musée.

Un refus... qui débloque la situation !

Marie-Claude Delahaye achète une maison à Auvers-sur-Oise (95), choisie pour sa proximité avec le parcours "Voyage au temps des impressionnistes" du château d'Auvers. *"L'environnement m'a paru parfaitement en adéquation avec mon projet. Il y a une cohérence entre les impressionnistes, Van Gogh, la vie au 19e siècle et l'absinthe. J'ai donc cassé mon épargne logement et aménagé les combles de la maison pour y faire mon appartement à la campagne"* dit-elle.
Une fois le lieu trouvé, le maire de la commune est contacté. D'emblée enthousiaste, il décline toutefois la participation financière municipale. *"Ça tombe bien, je ne demande rien"*, rétorque Marie-Claude très motivée.
Et ce fut le Sésame ! *"Ne demandez rien et obtenez beaucoup"*, conseille-t-elle.
La collection étant privée, propriété que M.-C. Delahaye désire conserver dans son intégralité, la SARL exonérée de charges est préférée à l'association comme structure juridique. *"Je suis gérante non-salariée du musée et je fais tout : les visites, l'entretien du jardin, le ménage, etc. Mais ne recevant aucune subvention, j'ai tout pouvoir de décision et la SARL me permet d'organiser ma succession. Aux collectionneurs désireux de créer leur musée, je dirais que le choix du lieu est essentiel. Il doit être en synergie avec l'environnement et proche d'un circuit touristique dans lequel il pourra s'inclure"*, recommande-t-elle.

Des bénéfices aujourd'hui

Ouvert en 1994, le musée de l'absinthe réalise aujourd'hui des bénéfices grâce aux 7 000 visites par an, à la vente d'objets et de cartes postales, et à l'édition d'ouvrages. De plus, il figure dans tous les dépliants et plaquettes réalisés par le Conseil général à l'intention des touristes. Le rêve de Marie-Claude Delahaye a vraiment pris corps.

▶ Musée de l'absinthe,
44, rue Callé, 95430 Auvers-sur-Oise.
Tél. 01 30 36 83 26.
Ouvert du 1er mars au 1er décembre, tous les week-ends et jours fériés de 11 h à 18 h ; les mercredi, jeudi et vendredi du 15 juin au 15 septembre ; groupes sur rendez-vous.

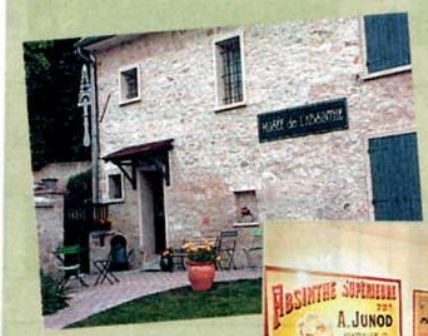

▲ Ouvert en 1994, le musée de l'Absinthe de Marie-Claude Delahaye à Auvers-sur-Oise (95) accueille 7 000 visiteurs par an ! ▶